

-10% pour le 2nd membre de la famille

-10% pour un parrainage

Les Coupons sport acceptés

Paiement possible en 3 fois

USBY tennis de Table – Bures Ping : Tarifs / Horaires 2023 – 2024

Catégories	Tarif annuel en Euros		Horaires
Jeunes DEBUTANTS 7 à 18 ans	2 Entraînements encadrés parmi les 3 horaires proposés	170	Mardi, Jeudi et Vendredi 17h00 - 18h30
Jeunes CONFIRMES 7 à 18 ans	2 Entraînements encadrés parmi les 3 horaires proposés	170	Mardi, Jeudi et Vendredi 18h30-20h00
	Critérium Fédéral	+ 35	
Adultes 19 ans et plus	2 Entraînements encadrés	170	Mardi, Jeudi 20h00-21h30 (Libre : 23h00) Vendredi : 18h30-20h00
	Championnat	+ 40	
	Critérium Fédéral	+ 45	
Etudiants Retraités Sans-emploi	2 Entraînement encadrés	120	Championnats : Vendredi 19h30-Minuit
	Championnat	+ 20	
Licence Loisir	Jeunes 7 à 18 ans	95	Mercredi 18h30 - 23h00 (CEA) Dimanche 10h30-12h30
	Adultes 19 ans et plus	120	
Adhésion de Soutien	Vous pouvez soutenir le club Bures Ping financièrement si vous le souhaitez.	Merci de préciser dans ce cas un montant de don, merci ! <i>Notez que le don peut être défiscalisé à 66%: Vous pouvez déclarer son montant dans votre déclaration d'impôt rubrique 'Organisme d'intérêt général ou reconnu d'utilité publique'</i>

Les entraînements sont assurés par un moniteur diplômé d'état.

COMPÉTITIONS 2023-2024

Les joueurs qui veulent y participer doivent compléter leur **inscription avant le Mardi 12 SEPTEMBRE** pour nous permettre d'obtenir leur licence et de compléter leur enregistrement pour la saison à temps.

RENSEIGNEMENTS

Président : Nicolas Arvieux, PresidentBuresPing@gmx.com, (061047039)

Trésorier : Hervé Gianella, ping.bures@gmail.com, (0676430969)

Secrétaire : Loïc Charpenay loic.charpenay@gmail.com, (0614653382)

Vice-Président : François Caud, ad.bures.ping@gmail.com, (0688395869)

Trésorier adjoint : Honoré Sossougah, hsossougah@free.fr, (0663038426)

ADRESSE DE LA SALLE

54 rue du Docteur Collé 91440 BURES SUR YVETTE.

Contre le collège de la Guyonnerie.

INSCRIPTIONS

- Bordereau d'inscription dûment rempli ou inscription en ligne.
- Chèque de cotisation à l'ordre de l'USBY Tennis de Table OU paiement par virement possible (demander le RIB)
- Certificat médical (ou attestation de santé) mentionnant la pratique tennis de table en compétition.